Docusign Envelope ID: E1BDE7D6-1810-48DB-94A3-D3F8C10569F4

ABN STANDING
Société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros
Siège social : LES ECHETS – 300, route de Strasbourg 01700 MIRIBEL
841 493 240 R.C.S. BOURG-EN-BRESSE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 03 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trois mars,
A neuf heures,
Au siège social,

La **Société GROUPE AZL**, Société par actions simplifiée au capital d' 1 000 000€, dont le siège social est sis Les Echets, 300 route de Strasbourg 01700 MIRIBEL, immatriculée au R.C.S. de BOURG-EN-BRESSE sous le n° 894 080 381,

Représentée par son Président, **Monsieur Noam AZOULAY**, né le 08 février 1995 et demeurant 21, rue des Ormes 01700 MIRIBEL,

Associée Unique de la Société ci-dessus désignée,

A pris les décisions suivantes relatives :

- Prise d'acte de la démission de Monsieur Noam AZOULAY de ses fonctions de Président ;
- Nomination de la Société GROUPE AZL en qualité de Présidente de la Société ;
- Pouvoir à conférer en vue de l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

(*Démission de Monsieur Noam AZOULAY de ses fonctions de Président*)

L'Associée Unique, prenant acte de la lettre de démission de Monsieur Noam AZOULAY, constate la prise d'effet immédiate de la fin de ses fonctions de Président de la Société et lui donne quitus plein et entier de la gestion pour la période écoulée.

En tant que de besoin, l'Associée Unique dispense Monsieur Noam AZOULAY du préavis de trois mois, conformément au huitième alinéa de l'article 13.1 des statuts de la Société.

DEUXIEME DECISION

(*Nomination de la Société GROUPE AZL en qualité de Présidente*)

L'Associée Unique décide de nommer en qualité de Présidente de la Société et pour une durée illimitée :

GROUPE AZL
Société par actions simplifiée au capital de 1 000€
Siège social : LES ECHETS – 300, route de Strasbourg 01700 MIRIBEL
894 080 381 R.C.S. BOURG-EN-BRESSE

Docusign Envelope ID: E1BDE7D6-1810-48DB-94A3-D3F8C10569F4

La Société GROUPE AZL dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

La Société GROUPE AZL accepte les fonctions de Présidente qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction (ainsi que pour son Président) susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Le montant de sa rémunération sera décidé par une décision ultérieure de l'Associée Unique.

En tout état de cause, la Société GROUPE AZL aura droit au remboursement des frais dûment justifiés qu'elle aura engagés dans l'intérêt de la Société.

TROISIEME DECISION

(*Pouvoir pour l'accomplissement des formalités*)

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'Associée Unique.

DocuSigned by:
Noam AZOULAY
7FD159FE07E34A6...

L'Associée Unique
Pour la Société GROUPE AZL[1]
Son Président
Monsieur Noam AZOULAY

Bon pour acceptation des fonctions de Présidente

[1] Signature précédée de la mention « *Bon pour acceptation des fonctions de Présidente* »